

Brève de sécurité

Octobre 2008

Equipement d'hiver pour la voiture

L'été à peine achevé, le temps est déjà venu de penser à l'hiver. Les automobilistes notamment devraient préparer leur véhicule à la saison froide.

Pneus d'hiver: L'an dernier, on a recensé plus de 1500 accidents de voiture en Suisse pendant les chutes de neige. Même si en plaine, les routes ne sont pas enneigées ou si vous ne prenez la route que lorsque les conditions sont bonnes, équipez votre voiture de pneus d'hiver (idéalement les quatre roues) avant le début de la saison. En effet, par temps froid, les pneus d'été se durcissent, perdent de leur élasticité et donc de leur adhérence.

Les pneus d'hiver ne sont pas obligatoires, mais en cas d'accident avec des pneus d'été sur une route hivernale, des conséquences juridiques ne sont pas exclues.

Grattoir: Avant de prendre le volant, enlevez le givre, la glace ou la neige sur les vitres, miroirs et feux. Si vous ne dégagez qu'une petite partie, vous vous exposez à un recours de l'assureur RC du véhicule, mais aussi à une peine pénale et à un retrait de permis.

Balayette: Enlevez la neige du toit.

Lave-glace: Utilisez du liquide antigel pour y voir clair même lorsque les températures tombent au-dessous de zéro.

